DÉPARTEMENT **DU NORD**

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNE **DE MERVILLE**

DATE DE CONVOCATION 13 Septembre 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 20

Votants 29

2024D105

OBJET:

13. ACQUISITION **D'UNE PARCELLE DE TERRAIN 64 RUE** BARRA AUPRÈS DE VILOGIA.

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil-vingt-quatre, le dix-neuf SEPTEMBRE

Recu en préfecture le 30/09/2024

Publié le ///

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

ID: 059-215904004-20240919

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président - Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra - Mme BEURAERT Martine - M. MORVAN Hervé - Mme BOULENGER Delphine - M. SERE Soarey Idriss - M. LAPIERRE Julien - Mme BLANQUART Marine - M. DECREUS Christophe - Mme MARMINION-OBERT Nadine - M. DELFLY Jean-Louis - Mme CAPPELLE Christiane - Mme LORPHELIN Martine - Mme PETITPRET Sabine - M. TIMLELT Frédéric - Mme FLAMENT Laëtitia - Mme PENIN-CŒUR Thérèse - M. CITERNE Joël - M. DELVOYE Philippe - Mme CLINKEMAILLIE Colette Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS:

Mme BILLIAU Marie-Françoise, procuration à M. SERE Soarey Idriss

M. MOUILLE Julien, procuration à M. LAPIERRE Julien

Mme QUIQUE Corinne, procuration à Mme BEURAERT Martine

M. VERMEESCH Olivier, procuration à Mme LORPHELIN Martine

M. ROBBE Jean-Pierre, procuration à M. CITERNE Joël

M. BEZILLE Marc, procuration à Mme PENIN-CŒUR Thérèse

M. LORIDAN Bernard, procuration à Mme PETITPRET Sabine

M.TREDEZ Alain, procuration à Mme FLAMENT Laëtitia

Mme BOULENGUER Peggy, procuration à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE:

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'afin de régulariser les empiètements sur le domaine privé, la commune souhaite acquérir le trottoir de la parcelle cadastrée section D n°1679, pour une superficie de 20 m², située 64 rue Barra.

Cette parcelle appartient actuellement à VILOGIA qui, contacté, a confirmé son souhait de céder la parcelle à la commune de Merville à l'euro symbolique.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- l'acquisition auprès de VILOGIA à l'euro symbolique de la parcelle D n°1679 d'une superficie de 20 m²;
- le classement dans le domaine public communal de cette parcelle ;
- > l'autorisation par Monsieur le Maire de signer l'acte administratif d'acquisition et tous les documents afférents à cette opération (étant donné que les frais qui pourraient être engagés dans cette acquisition sont à la charge de la commune);
- l'imputation des dépenses au budget communal.

Falt et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME Le Maire

Joë DUYCK

La Secrétaire de Séance Sandra BOULENGUER - PLÉ

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.